

ARRETE N° du
 relatif à la constitution du jury du
DU Anglais Communication d'Entreprise
 Pour l'année universitaire 2015/2016

**LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE
 PARIS DIDEROT – PARIS 7**

- VU le Code de l'éducation,
 VU l'arrêté n°2011-623 du 16 juin 2011 portant création du
DU Anglais Communication d'Entreprise
 VU la proposition du responsable du diplôme en date du 08/02/2016
 Et du Directeur de la composante en date du 08/02/2016

ARRETE

ARTICLE 1 - Le jury du **DU Anglais Communication d'Entreprise** Est constitué comme suit pour
 l'année universitaire **2015/2016** :

NB : Un jury est composé d'au moins 3 membres

Nom Prénom	Grade ou Fonction	Etablissement Ou Entreprise	Qualité au sein du jury ¹
MINACORI Patricia	MCF	Paris Diderot	Président
MOORE Victoria	Vacataire	Paris Diderot	
COX Viviane	Vacataire	Paris Diderot	

ARTICLE 2 - Le Directeur de **l'UFR Etudes Interculturelles de Langues Appliquées**
 et le Directeur Général des Services de l'Université Paris Diderot - Paris 7 sont
 chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Présidente de l'Université Paris Diderot-Paris 7
 Et par délégation

Le vice-président de la CFVU

Maximilien CAZAYOUS

¹ Qualité au sein du jury : 1 président, 1 vice-président.